

POPULATION

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

De toutes les parties de la statistique, la plus importante est celle qui s'occupe directement de la population. Les chiffres qui constatent le mouvement de la population—le nombre des naissances, des décès et des mariages—sa distribution, l'état civil, les occupations, les ménages, etc., font voir la vie intime d'un peuple et montrent ses progrès matériels et industriels ; rapprochés de ceux que fournissent les autres branches de la statistique, ils donnent une juste idée de la prospérité d'une nation. C'est en se basant sur ces données, que certains économistes, notamment le Dr. Malthus, ont formulé des théories plus ou moins acceptables au point de vue de la morale. Disons cependant que la théorie de Malthus demande à être sérieusement étudiée pour être bien comprise.

I

DÉNOMBREMENTS.

Les dénombremens ou recensements de la population, permettent au gouvernement de se rendre compte des ressources et des besoins du pays, et de juger, dans une certaine limite, de sa prospérité croissante ou décroissante. C'est à peu près le seul moyen qu'aient les métropoles de se renseigner exactement au sujet de leurs colonies. Le gouvernement français et le gouvernement britannique, avaient parfaitement compris cette vérité puisque, depuis la fondation de la colonie, il a été fait vingt-six dénombremens officiels de sa population, dont seize sous la domination française et dix sous le régime anglais.

S'ils ne sont pas parfaits, ces dénombremens n'en donnent